



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N°57
26 MARS 2009

Luttes sociales : l'enracinement

Armentières et Houplines 530; Arras 5000; Aubenas 3500; Aubusson 100; Auch 7500; Aurillac 5000, Auxerre 7500; Avesnes 60; Avignon 30000; Avranches 2300; Bagnols sur Cèze 500; Bar-le-Duc 4250; Bar-sur-Aube, 300; Bastia 6000; Bayonne 15000; Beauvais 15000; Belfort 6500; Belle-île 260; Belley 2000; Bergerac 4000; Besançon 17000; Béthune 1000; Béziers 5000; Blois 12000; Bordeaux 100000; Boulogne-sur-Mer 10000; Bourg en Bresse; 17000; Bourges 10000; Bourgoin-Jallieu 8000; Bressuire 1000; Brest 25000; Briançon 700; Brioude 400; Brive 12000; Caen 40000; Cahors 4000; Calais 4000; Cambrai 500; Carcassonne 10000; Cayenne 30; Cergy 400; Chalon-sur-Saône 12000; Châlons 5000; Chambéry 19000; Chantilly 5000; Charleville Mézières 5500; Chartres 16000; Château-Gontier 1000; Château-Thierry 3000; Châteaubriant 1500; Châteauroux 10000; Châtellerault 10000; Chaumont 3000; Chauny 1400; Cherbourg 15000; Cholet 4000; Civray 100; Clermont-Ferrand 70000; Cognac 2500; Colmar 2000; Commercy 500; Compiègne 15000; Cosne sur Loire 1000; Coutances 500; Dieppe 6000; Dijon 20000; Dinan 2500; Dole 4000, Douai 4000; Doullens 100, Draguignan 4000; Dunkerque 10000; Langres 150; Lannion 8000; Eprenay 3500; Epinal 12000; Essômes-sur-Marne 400; Eu 1200 Eu; 1000; Le Havre 35000; Le Mans 50000; Evreux 25000; Falaise 500; Le Tréport 1200; Fécamp 1000 Ferney-Voltaire 1500; Lens 5000; Figeac 5500 Fiers 5000; Lunel 100; Foix 10000; Fontenay-Le-Comte 3000; Alcatel-Lucent; Lure 70; Fougères 1000; Fourmies 400; DES SALAIRES; Les Herbiers 150; Friville 1300 Gap 3000 Gien 3500; Lille 60000; Gournay 500 Granville 2500; Lisieux 2200; Grasse 1000; Limoges 35000; Grenoble 65000; Louhans 300; Guéret 5000; Lorient 30000; Guigamp 850; Lons-le-Saunier 4000; Lyon 50000; Ham 250; Héricourt 200; Mâcon 7000; Hirson 1100 île de Groix 200; Manosque 2000; Issoudun 700 Jonzac 500; Mantes-la-Jolie 1000; L'Aigle 1500 La Ferté-Macé 250; La Guerche-sur-l'Aubois 250; La Rochelle 15000; La Souterraine 1000; La-Roche-sur-Yon 16000; Laon 2700 Laval 10000 Le Cheylard Le Creusot 4500; Marmande 2500; Marseille 320000; Maubeuge 3000; Mauriac 400; Mende 2800; Metz 40000; Mèze 15; Millau 1500; Molsheim 100; Mont-de-Marsan 8000; Montargis 4000; Montauban 12000; Montbard 1000; Montbéliard 7500; Montceau-les-Mines 5500; Montélimar 150; Montluçon 8000; Montmorillon 200; Montpellier 50000 Morlaix 6500; Mortagne-au-Perche 500; Moulins 6000; Mulhouse 12000; Nancy 40000; Nantes 75000; Narbonne 10000; Neufchâteau Nevers 10000; Nice 20000; Nîmes 35000; Niort 15000; Orléans 27000; Paray-le-Monial 3600, Paris 350.000, Pau 32000, Périgueux 10000, Perpignan 30000, Poitiers 35000, Pontarlier 800; Pontarlier 150; Pontivy 2500; Porto Vecchio 500;

Sommaire Page 8

LICENCIEMENTS, SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : OPPOSER DES MESURES RADICALES

Fonction publique :

- Un emploi sur deux non remplacé !
- De 2002 à 2007, entre 52 000 et 70 000 emplois budgétaires supprimés.
- Au rythme annoncé on dépassera les 200 000 suppressions d'emplois en 2011 .

Secteur privé

- o La caisse d'épargne : 4500 postes ne seront pas remplacés.
- o Renault, la direction annonce le départ de 4000 « volontaires ».
- o PSA prévoit un plan de 1 090 départs « volontaires » qui pourrait bien être de 3 à 4 000 (en France). Ce nouveau chiffrage intervient seulement deux jours après la signature, par PSA Peugeot Citroën d'une lettre d'engagement de non-délocalisation et de non-licenciement en échange d'un prêt de 3 milliards d'euros de l'Etat français. Le patron de PSA n'y a pourtant vu aucune contradiction dans la mesure où il n'y aurait pas de licenciements, mais des non-remplacements de départs à la retraite et des départs volontaires.

Dans le même temps, ces grands groupes annoncent leur intention de consacrer une grande part de leurs profits pour leurs actionnaires.

Il est inadmissible que des entreprises qui font des profits puissent licencier, il faut le leur interdire et réquisitionner les dividendes contre les licenciements!

Mais s'en tenir à l'interdiction de ces licenciements est-ce suffisant pour répondre à la situation actuelle?

- ♦ Sur les 90 000 emplois supprimés en janvier, seulement 17 000 représentent des licenciements économiques.
- ♦ Dans les entreprises qui ne déclarent pas de profits, va-t-on renoncer à contester, à s'opposer aux licenciements? Les gestions patronales seraient-elles intouchables ?

N'y aurait-il pas d'autres coûts à réduire que ceux de l'emploi et des dépenses pour la rémunération et le développement des salariés?

♦ Des centaines de milliers d'emplois ont été supprimés dont une grande partie par le biais des départs non remplacés ou par des aménagements apparentant les départs à des pré-retraites. Cela a touché aussi bien le secteur privé, la fonction publique que les entreprises nationales comme la Snecma (des milliers d'emplois supprimés avec l'accord des intéressés).

♦ De plus, il est possible aux entreprises, notamment les grands groupes, de masquer leurs profits et d'afficher si nécessaire, des bilans calamiteux. Les manipulations entre les filiales elles-mêmes et avec la holding sont courantes et sont facilitées par l'opacité de la comptabilité des entreprises.

♦ La seule « interdiction des licenciements » ne répond pas aux difficultés de nombreux sous-traitants, coincés entre les baisses de commandes et les injonctions de réduire leurs coûts édictés par leurs donneurs d'ordres, d'un côté, et, de l'autre, le refus des banques d'assurer leur financement.

Il s'agit de porter des propositions visant tout à la fois à juguler les conséquences dramatiques de la crise à court terme pour les salariés et à enclencher une nouvelle logique économique et industrielle. ainsi, la CGT propose « *la mise en place d'un droit de veto suspensif des CE sur les plans de licenciements afin de permettre l'étude de véritables solutions alternatives garantissant l'emploi et le développement des sites industriels et des territoires* ».

L'objectif, c'est de répondre à la fois à l'urgence de la situation et au besoin d'une transformation durable de la société.



Dans l'immédiat, il faut stopper tous ces plans de suppressions d'emplois:

-- ceux mis en oeuvre dans la fonction publique;

-- ceux des entreprises qui versent des dividendes en interdisant les «licenciements boursiers » et en consacrant l'argent destiné aux dividendes à la sauvegarde des emplois, voire à des créations nouvelles;

-- ceux des entreprises en difficulté ou qui pourraient l'être dans l'avenir, **avec des droits nouveaux permettant partout, aux salariés, aux syndicats et aux populations des bassins concernés de proposer et faire prendre en compte des solutions alternatives** visant à baisser d'autres coûts que les coûts salariaux (charges financières (*voir encadré*), ou recherche de mutualisation pour partager certaines dépenses (formation, locaux,...),

Celles-ci doivent être prises en compte et faire l'objet d'une négociation avec l'appui de nouveaux financements.

Nous ne manquons pas d'exemples d'entreprises ou de banques qui se porteraient beaucoup mieux si les salariés

avaient pu faire valoir leur point de vue face au choix des dirigeants.

Au-delà de mesures relevant de la responsabilité de l'État et du patronat, il est possible de pousser les régions dirigées par la gauche à une autre utilisation des fonds qu'elles destinent au lieu des aides actuelles qui ne visent trop souvent qu'à soutenir la sensibilité financière, c'est-à-dire les profits. Il s'agirait de les utiliser pour rendre d'autant moins coûteux les crédits que ceux-ci fianceraient de l'emploi qualifié et de la formation. Cela permettrait de financer projets portés par les salariés et leurs syndicats de développement humain. La région serait un point d'appui à leurs luttes pour l'obtention de ces fonds, auprès des banques, les élus soutenant ces demandes, politiquement et concrètement, la région bonifiant les taux d'intérêt mais aussi, se portant garant de ces emprunts.

Cela permettrait de passer à l'acte sur les expérimentations que l'on ne manque pas d'invoquer, crédibilisant ainsi nos propositions jusqu'à en faire des exigences majoritaires dans le pays. ♦

Réduire les charges financières

Il faut abaisser les charges financières qui asphyxient les entreprises notamment les PME. Comme on le lit sur le tableau ci-dessous dans l'évolution des prélèvements sur les entreprises, les charges financières sont massives (314,7Md€ en 2007). Ces ponctions financières s'envolent (+14,5% en moyenne par an depuis 2002), alors que les cotisations sociales patronales utiles pour l'enrichissement de la force du travail sont limitées (142M€) et en progression maîtrisée (+4,4% par an).

D'où notre proposition de crédit sélectif visant à réduire les charges financières des entreprises..

□ Les taux de crédits alimentant la spéculation, les exportations de capitaux et la finance seraient relevés et dissuasifs.

□ A l'inverse, les taux de crédit pour développer utilement les entreprises, l'emploi, la formation seraient abaissés, voir nuls.

□ La saisine de l'institution qui met en œuvre ce crédit sélectif par les salariés et leurs organisations

syndicales, les élus de terrain, en cas de difficulté mais aussi en amont, permettrait ainsi un tout autre traitement des difficultés des entreprises.

Cela irait dans le sens d'une sécurisation de l'emploi et de la formation, telle que cela a été décliné dans un texte pour l'élaboration d'une proposition de loi intitulé: « Pour une loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation. Éléments pour une co-élaboration citoyenne » (Économie et Politique - Janvier/Février 2007)

Comptes des sociétés non financières

En milliards d'euros

	2002	2006	2007
Cotisations sociales effectives	116,6	136,6	142,1
Total charges sociales	116,6	136,6	142,1
Intérêts versés	73,9	75,7	87,7
Dividendes payés	108,6	204,5	227
Total charges financières	182,5	280,2	314,7
Investissements matériels (FBCF)	146,7	180,7	199,8

Retour sur une crise (N°7)

Denis Durand

L'utilisation du crédit sélectif, le dispositif des Fonds régionaux, la démocratie ... agir du local au national, en Europe avec la BCE et contester la suprématie Étatsunienne (suite et fin)

Agir jusqu'à la BCE

A partir de ces interventions localisées régionales avec les Fonds régionaux en particulier, on peut toucher très loin, et même toucher jusqu'en Europe la Banque Centrale Européenne.

La BCE représente un problème aujourd'hui : elle est pour une grande part responsable de la crise financière qui vient d'arriver parce qu'elle a autorisé les banques à financer les marchés financiers par sa politique monétaire. Depuis 30 ans c'est surtout la réserve fédérale américaine qu'il l'a fait, mais la BCE a été complice.

Maintenant, la BCE sait très bien que si elle relance la machine, comme elle est en train de le faire, en injectant une masse énorme de liquidités dans le système, elle va donner un nouvel élan à l'incendie financier avec une nouvelle croissance financière. Elle prépare de futures crises encore plus fortes que celle que nous sommes en train de connaître aujourd'hui.

Et la BCE le fait !

Elle aimerait bien arrêter ça, mais d'un autre côté, si elle monte ses taux d'intérêt tout en freinant la création de monnaie, elle peut bloquer l'expansion de la finance. Si elle fait ce choix, elle va très probablement casser la croissance et l'emploi de l'économie européenne. Alors elle est très embarrassée et la réserve fédérale américaine aussi. Alors est-ce qu'il y a une possibilité d'en sortir ? La réponse est à notre avis oui !

Une autre logique

Mais c'est une autre logique qu'il faut faire mettre en œuvre : une politique monétaire qui soit sélective, qui pénalise les crédits qui vont financer la spéculation financière. Par contre, il faut encourager les crédits qui vont financer l'emploi la croissance. La BCE a les moyens de faire ça.

Elle peut diversifier ses interventions, utiliser des moyens de pression sur les banques pour obtenir un tel résultat. Par exemple, on pourrait dire qu'elle va favoriser les crédits qui sont soutenus par un fonds régional pour l'emploi et la formation. Et si les crédits ne sont pas portés par les fonds régionaux, elle doit pénaliser la banque qui fait des crédits pour des choses que nous n'approuvons pas.

C'est une façon de prendre du pouvoir sur la finance. Cela demande des changements, mais on voit que pour cela, les luttes peuvent commencer tout de suite et que le meilleur moyen d'obtenir une révision des traités européens, une révision du statut de la BCE, son contrôle par les parlements, ce serait déjà de monter la pression à travers des situations comme celle-là et de créer dans la société, cette espèce de vaccin contre la finance qui permette de résister.

Voilà donc comment peut intervenir sur les trois grands marchés, le marché des biens avec les nouveaux critères de gestion, le marché du travail avec le système d'emploi et formation, le marché de la finance avec un nouveau crédit.



Sortir de la domination US

Et puis il y a un quatrième marché, c'est le marché mondial, celui où tout le monde se retrouve, où toutes les monnaies, toutes les marchandises se concurrencent les unes les autres et les nations, les multinationales sont en guerre économique dans le régime capitaliste. Cette guerre économique, il est nécessaire, si on ne veut pas aller tous dans le mur, de la pacifier, d'y mettre fin, d'être civilisé et de la remplacer par des relations civilisées entre tous les êtres humains. Sur ce terrain-là et ça rejoint aussi les problèmes de critères de financement, une des causes des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui est que nous sommes pilotés par la puissance hégémonique que sont les États-Unis avec la domination politique, militaire, économique et monétaire. Si tant d'argent est allé se brûler, se gaspiller dans la finance, c'est bien parce que la politique monétaire des États-Unis a encouragé à aller dans ce sens !

Avec une relation très compliquée avec les pays émergents, avec l'Europe, avec l'euro.

C'est bien commode pour l'humanité d'avoir la croissance financière, la stabilité de l'emploi, la sécurité élémentaire. Mais une des causes du mal est que tout ça est suspendu aux décisions de quelques décideurs à très haut niveau, à Washington, au trésor et à la réserve fédérale. Et ça, Barak Obama ne va pas le changer.

Sortir de l'hégémonie du dollar

Et c'est ce qu'il faudrait par contre, changer. Et par exemple on pourrait changer en remplaçant le dollar monnaie commune mondiale par une vraie monnaie commune mondiale qui soit maîtrisée par l'ensemble des peuples du monde. Là-dessus, il y a des propositions très

concrètes, très pragmatiques.

Le FMI a besoin d'être réformé, tout le monde le dit, tout le monde le sait ! Il y a une réforme qui rencontrera bien sûr des obstacles politiques terribles à mettre en œuvre. Les décisions les plus importantes au fond monétaire international se prennent à la majorité qualifiée de 85 % des voix; or les États-Unis ont 17 % des voix. Il faudrait que la Chine ait par exemple, le nombre de voix qui correspond à sa population.

Une monnaie commune mondiale

La monnaie commune mondiale pourrait être émise par le FMI, c'est techniquement possible. Le procédé existe avec les droits de tirages spéciaux.

Pour cette alternative globale au capitalisme sur le terrain de la finance mais aussi sur le terrain de l'emploi, du social, de la société, de l'agriculture, les ingrédients de l'alternative existent partout. Il y a des gens qui luttent pour d'autres critères de gestion, qui luttent pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, qui luttent pour la solidarité internationale, qui luttent pour l'emploi, et pour une autre finance aussi. Les moyens techniques pour construire les institutions nécessaires à une autre société, à une autre civilisation existent. Ce qui manque, c'est le ciment pour toutes ces forces sociales, qui les rassemblent, autour d'objectifs cohérents pour transformer le système.

Ça crée de la cohérence entre les forces sociales pour rassembler et obtenir des changements politiques, maintenant et dans le futur. C'est la raison d'être d'un parti comme le PCF. C'est le cœur des débats que nous avons dans la préparation de notre congrès. ♦

PLAN DE RELANCE : OU EN EST ON ?

Alain Paker

Le plan de relance décidé par le Gouvernement consiste, pour le moment, en deux enveloppes différentes.

L'une a été votée lors de la discussion de la loi de finances rectificative adoptée en janvier et porte sur un total de 21,6 milliards d'euros, la seconde étant en débat dans le cadre du collectif examiné pour l'heure à l'Assemblée nationale et portant sur des engagements de 9,59 milliards d'euros en dépenses nouvelles.

- La première analyse porte évidemment sur la ventilation des crédits entre dépenses budgétaires nouvelles et mesures d'ordre fiscal ;

Dans l'enveloppe de janvier, les mesures à incidence budgétaire se montaient à 6,9 milliards d'euros en dépenses nouvelles.

⇒ 2,7 milliards d'euros allaient aux investissements publics, en général pour couvrir des engagements ultérieurs qui n'avaient pas été jusqu'ici honorés (nombre des chantiers dont parle le site du Ministère de la Relance sont en effet des opérations déjà prévues dans le cadre des contrats de plan, avec des crédits antérieurement programmés et dont la mobilisation est prolongée, ou avancée).

⇒ 2,6 milliards allaient en direction du soutien aux entreprises, dont 1,2 milliard sur le financement du

traitement social du chômage et 1 milliard par anticipation sur les commandes publiques.

⇒ 1,5 milliard allait au logement et à la solidarité, partagé entre crédits pour le Logement (souvent en rattrapage des amputations précédentes) et financement de la prime RSA d'avril.

⇒ Enfin, 3 milliards étaient mobilisés en dotation en capital pour le Fonds stratégique et 2,5 milliards pour une avance, sous conditions, des crédits du FCTVA versés aux collectivités locales.

Le collectif dont le débat est en cours comprend notamment 6,9 milliards d'euros d'aide au secteur automobile dont il faut penser qu'ils vont, pour l'essentiel, financer les plans sociaux du secteur.

Le "paquet social" de Sarkozy est de 2,6 milliards dont 1,1 pour le crédit d'impôt sur les revenus imposés dans les deux premières tranches et 800 millions sur le fonds d'investissement social, qui va prendre en charge le financement du chômage partiel.

QUELQUES CONCLUSIONS PROVISOIRES

1. Une bonne part du plan de relance ne consiste donc qu'à résoudre des problèmes de trésorerie des entreprises.



2. Les mesures représentant des dépenses nouvelles ne sont souvent que des reprises d'annulations antérieures, y compris constatées dans le collectif ordinaire de fin 2008.

3. Des engagements importants (les 3 milliards du FSI, les 6,9 milliards de l'automobile) sont des mesures d'accompagnement des logiques de gestion des grands groupes.

La nomination des dirigeants du FSI le prouve (on y trouve le fils Devedjian et le PDG de Citroen Aulnay !) et le plan auto ne semble pas devoir faire autre chose que de payer les plans sociaux à venir.

4. Sur la mise en œuvre des chantiers de la relance, on ne peut manquer de souligner que l'effort le plus significatif porte sur la rénovation du patrimoine religieux historique (« plan cathédrales »), tandis qu'une forte incitation à la procédure PPP est encouragée, notamment dans le domaine des infrastructures de transport (canaux, voies ferrées, transports urbains).

5. Sur l'état de la trésorerie de l'Etat, laissons la parole au Ministère du Budget lui-même...

«Au 31 janvier 2009, les dépenses totales (dépenses du budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 22,2 Md € contre 23,4 Md € un an plus tôt. En raison d'une contrainte informatique, une partie de la paie de janvier (1,2 Md €) n'a pas été comptabilisée dans les dépenses

du mois de janvier 2009. Cette correction effectuée, la progression de la dépense est conforme à la prévision de la loi de finances pour 2009.

Au 31 janvier 2009, les recettes nettes du budget général s'établissent à 17,9 Md € contre 19,9 Md € au 31 janvier 2008.

À fin janvier 2009, les recettes fiscales nettes s'élèvent à 17,6 Md €, en diminution de 2 Md € par rapport à janvier 2008 (-9,9 % à périmètre constant). Cette baisse s'explique par l'impact des mesures du plan de relance, évalué à 0,6 Md € en janvier (0,4 Md € au titre du remboursement aux entreprises des créances de crédit d'impôt recherche et de report en arrière de déficits dont elles disposent et 0,2 Md € au titre de l'augmentation des restitutions d'excédents d'acompte d'impôt sur les sociétés par rapport à janvier 2008), et par la conjoncture économique défavorable.

Cette baisse est cohérente avec la diminution des recettes prévue dans le projet de loi de finances rectificative adopté le 4 mars 2009 en conseil des ministres.

En clair, l'activité ne semble pas avoir connu une relance débordante mais les impacts fiscaux du plan de relance sont déjà là.◆



EUROPE

Union européenne : changer les règles

Yves Dimicoli

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Protectionnisme : mais protéger quoi ? Et qui ?

Interview de Frédéric Boccara

Face aux délocalisations : protéger les salariés, pas le capital

Yves Dimicoli

Suppression de la taxe professionnelle : le choix du capital.

Jean-Marc Durand

Plans de relance : ouvrons le débat

Pierre Garzon, Laurent Marchand

CRISE BANCAIRE

Crédit agricole : l'histoire d'une dérive

Jean-Pierre Papot

Fusion Banques populaires et Caisses d'Épargne ou pôle financier public ?

Jean-Paul Krief

Keynes et Bretton Woods

(2^e partie)

Gilles Dostaler

UNIVERSITÉ-RECHERCHE

Lutte des universités : quelle politique des savoirs ?

Marine Roussillon

La bataille du savoir : poursuivre dans la crise ou développer les hommes ?

Stéphane Bonnéry

Le plan «Campus du Plateau de Saclay» dans le contexte des réformes

ÉDITORIAL

Ce n'est qu'un début, aiguisons le combat !

Yves Dimicoli

ACTUALITÉ

Mouvement social et perspectives

Jean-François Bolzinger

Crise antillaise : vers la fin du système colonial départemental ?

Le cas de la Martinique

Michel Branchi

CRISE/MONDE

Une relance américaine à 3 500 milliards de dollars

Bruno Odent

Crise et dynamique politique d'Amérique du Sud s'invitent au FSM de Bellem

Obey Ament